

Plan d'activités du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick



2026-2027

Introduction

Le Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick est un bureau indépendant qui aide l'Assemblée législative à tenir le gouvernement responsable en rendant compte de sa performance, de la prestation des programmes et des services, et de la gestion des fonds et des ressources publics.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent l'exécution de nos travaux.

NOTRE VISION

Un bureau d'audit indépendant qui sert les intérêts du Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et stable.

NOTRE MISSION

Fournir à l'Assemblée législative et à la population du Nouveau-Brunswick des renseignements objectifs, fiables et actuels sur le rendement du gouvernement en matière de prestation de programmes et de services.

NOS VALEURS

Nos valeurs nous guident dans la réalisation de notre mission et de notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et nous rappellent constamment nos engagements. Elles énoncent les normes élevées que nous appliquons dans la conduite de notre travail et dans notre comportement, ainsi que les résultats que nous nous efforçons d'atteindre.

- **Équipe**
Nous croyons que notre force provient des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.
- **Diversité**
Nous respectons la force que nous confère la diversité de nos expériences, de nos connaissances et de nos antécédents professionnels et personnels.
- **Apprentissage**
Nous offrons un développement professionnel et personnel continu grâce au travail d'équipe et à la formation.
- **Intégrité**
Nous nous efforçons de respecter les normes les plus strictes en matière de conduite professionnelle et déontologique.

- **Impact**
Nous sélectionnons nos audits en fonction de leur pertinence, de leur importance et des risques qu'ils présentent, dans le but de concourir à des changements positifs.
- **Indépendance**
Nous travaillons ensemble et avec les autres de manière ouverte, non-partisane, objective et fiable.
- **Confiance**
Nous sommes professionnels, honnêtes, courtois et justes.



Plan stratégique

Le plan stratégique de notre bureau comprend les objectifs et priorités stratégiques suivants :

1. **Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents**
 - Déterminer quels sont les secteurs d'audit pertinents
 - Mettre l'accent sur l'impact et sur la valeur
2. **Soutenir une main-d'œuvre engagée**
 - Favoriser un environnement de travail reflétant nos valeurs
 - Former des leaders
 - Recruter et conserver des employés qualifiés
3. **Effectuer des audits de qualité en temps opportun**
 - Se conformer à des normes professionnelles en constante évolution
 - Gérer les ressources en fonction des échéances à respecter
 - Examiner, actualiser et raffiner les processus internes

Priorités du Bureau 2026-2027

La priorité générale du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick est de faire rapport au moins une fois par an à l'Assemblée législative. Nous prévoyons actuellement de réaliser :

- Au moins huit audits de performance
- Un audit des états financiers consolidés au 31 mars 2026
- Audits des états financiers et autres missions d'information financière, au besoin, pour les entités et/ou fonds fiduciaires suivants :
 - Service Nouveau-Brunswick
 - Opportunités Nouveau-Brunswick
 - Société de voirie du Nouveau-Brunswick
 - Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick
 - Société de gestion du cannabis
 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
 - Société de développement régional
 - Services du curateur public
 - Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
 - Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick - Réclamation fédérale
 - Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
 - Société d'habitation du Nouveau-Brunswick - Réclamation fédérale
 - Société de Kings Landing
 - Commission des sports de combat du Nouveau-Brunswick

Assurance de la qualité et reddition de comptes du Bureau

Les processus suivants garantissent la qualité de notre travail et à rendre compte à l'Assemblée législative :

- Rapport publics :
 - Les résultats de nos travaux d'audit
 - Nos résultats de l'audit indépendant des états financiers du Bureau
 - La production d'un plan d'activités annuel et d'un rapport sur le rendement
- Systèmes internes d'assurance de la qualité fondés sur les normes d'audit canadiennes
- La prise des mesures requises pour donner suite aux constatations faisant suite à des examens externes périodiques

Objectifs de rendement

Notre plan stratégique décrit les objectifs stratégiques, les cibles et les paramètres de mesure du rendement du Bureau. Les neuf objectifs de rendement sont les suivants :

Mesures de performance	Lien avec l'objectif stratégique	Objectif du Bureau 2026-2027
Un sondage est mené chaque semestre auprès des membres du Comité des comptes publics pour recueillir leurs commentaires	Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents	Demander un retour d'information deux fois par an
Rapport au Comité des comptes publics	Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents	Au moins deux fois au cours de l'année
Pourcentage de nos recommandations auxquelles le gouvernement donne suite	Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents	80 % des recommandations soient mises en œuvre
Pourcentage des personnes interrogées dans le cadre des sondages postérieures à l'audit qui considèrent le travail du Bureau comme une valeur ajoutée et qui sont satisfaites de notre travail	Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents	80% des répondants
Pourcentage de salariés retenus annuellement	Objectif 2 Soutenir une main-d'œuvre engagée	Nous nous efforçons de conserver 85 % de nos employés chaque année.
Pourcentage des heures de travail des employés consacrées à la formation et au développement annuels	Objectif 2 Soutenir une main-d'œuvre engagée	Un minimum de 5 %
Répondre à des normes professionnelles en constante évolution	Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité	Le Bureau effectuera un suivi interne des dossiers en réalisant chaque année un examen d'audit financier et un examen d'audit de performance.
Gérer les ressources en fonction des délais	Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité	Le Bureau respecte les délais et les dates prévues conformément aux délais statutaires et convenus.
Réviser, actualiser et affiner les processus administratifs	Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité	Chaque année, un processus interne important sera sélectionné et examiné.

Le rendement au cours de l'année de 2025 est présenté dans notre rapport sur le rendement, sur notre site web.

Budget 2026-27

Le budget approuvé du Bureau pour 2026-27 est de 4 264 000 \$. La majeure partie du budget est allouée aux salaires du personnel professionnel.

Renseignements additionnels

Des informations supplémentaires sur le Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse www.agnb-vgnb.ca ou en nous contactant à l'adresse suivante :

Téléphone : 506-453-2243

Télécopieur : 506-453-3067

Adresse postale : C.P. 758, Fredericton (N. B.) E3B 5B4